



## Session n°2 : Le vivant et le risque

### Le bon usage du principe de précaution

Hervé Chneiweiss, Président du comité d'éthique de l'Inserm

Le principe de précaution implique des mesures proportionnées aux risques en situation d'incertitude face à une menace aux conséquences potentiellement irréversibles. C'est une exigence d'action, et non d'abstention. Il nécessite une définition du champ d'action : avons-nous les bonnes mesures, avons-nous les bons outils, avons-nous les bonnes questions ? Pour un organisme de recherche public l'action demande de se tenir à équidistance des lobbys catastrophistes comme des groupes de pression productivistes. Elle demande un effort de recherche qui peut être long au regard d'un temps du décideur qui est souvent contraint. Elle demande une ouverture au débat public, tant pour informer que pour entendre les inquiétudes et les attentes de nos concitoyens. Au temps où les biomarqueurs issus des découvertes de la génétique, de la biologie ou de l'imagerie médicale permettent une approche fascinante et totalement renouvelée des pathologies au risque de s'avérer le dernier avatar du déterminisme, il faut distinguer le principe de précaution de la démarche de prévention, même si dans les deux cas une démarche d'éducation au risque de longue haleine est nécessaire. Dans un monde technologique où les résultats chiffrés imposent une évidence magique et une vision déterministe, le principe de précaution réintroduit le caractère probabiliste du phénomène pathologique largement dépendant des conditions de milieu et/ou de multiples autres paramètres biologiques et génétiques. Encore ces faits ne suffisent-ils pas puisque les risques avérés (consommation de tabac, oubli de vaccination..) sont moins considérés que des risques potentiels (ondes électromagnétiques, OGM...). Ce qui nous rappelle le caractère éminemment social de la perception du risque.



## Dr Hervé Chneiweiss

---

### FONCTIONS ACTUELLES

- Directeur de recherche au CNRS
- Directeur du laboratoire Neurosciences Paris Seine (Inserm/CNRS/UPMC) et Responsable de l'équipe de recherche « Plasticité Gliale »
- Président du comité d'Ethique de l'Inserm.
- Membre du Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE)
- Membre du Conseil scientifique de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques (OPECST)
- Membre du Conseil scientifique de la Fondation pour la recherche médicale (FRM)
- Rédacteur en chef de Médecine/Sciences

### DOMAINES DE RECHERCHE

Dr Hervé Chneiweiss, docteur en médecine et en sciences, neurologue et neurobiologiste, a toujours associé à son travail clinique et scientifique les questions éthiques que posent les progrès de la recherche. Il a été conseiller technique pour les sciences du vivant et la bioéthique auprès du ministre de la recherche (2000-2002) et est membre du comité d'éthique de l'Inserm depuis 2003. Ses travaux portent sur la biologie d'une population particulière de cellules du système nerveux, les astrocytes. Les astrocytes constituent la moitié des cellules cérébrales et remplissent de nombreuses fonctions depuis la mise en place de l'architecture du cerveau jusqu'au fonctionnement à chaque instant des communications entre neurones. Son équipe étudie plus particulièrement les mécanismes liant l'astrocyte à la genèse et au développement des tumeurs cérébrales. La caractérisation au sein de tumeurs cérébrales de cellules aux caractères "souches" pourrait permettre de développer de nouvelles stratégies thérapeutiques anticancéreuses.

### PUBLICATIONS

Dr Hervé Chneiweiss a contribué à de nombreux articles publiés dans des revues scientifiques internationales et des ouvrages sur la bioéthique :

- Bioéthique : Avis de tempêtes (avec Jean-Yves Nau, Alvik, 2003),
- Neurosciences et Neuroéthique : des cerveaux libres et heureux (Alvik 2006)
- L'homme réparé (Plon 2012).